

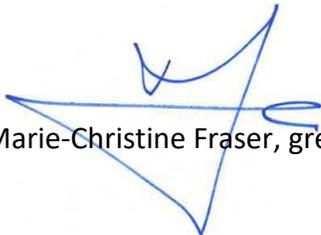
**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-310
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2017-264
ÉTABLISSANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Prenez avis qu'à la séance ordinaire du 10 août 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

« Règlement 2020-310 modifiant le règlement 2017-264 établissant le traitement des élus municipaux »

Ce règlement entrera en vigueur le jour de leur publication, soit le 11 août 2020, et ce, conformément à la Loi.

Donné à Asbestos, Québec, le 11 août 2020.



Me Marie-Christine Fraser, greffière